

# Migrations internationales : un enjeu planétaire

## Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

**M. Guirkinger** : « Dans mon intervention, j'ai choisi de m'éloigner pour partie de notre avis, pour exprimer mon émotion et mon désarroi.

Mon émotion en voyant ces hommes, ces femmes, ces enfants qui fuient massivement leurs pays en guerre. Et d'autres migrants qui se mettent en marche pour échapper à la misère et au désespoir.

Tous sont prêts à affronter les pires dangers pour trouver un refuge en Europe, chez nous. Pour tous, l'Europe est un havre de paix, de liberté et de prospérité.

Et nous, chacun de nous, en France et ailleurs avons tellement de mal à leur tendre la main, à les accueillir et à accepter de partager un peu nos richesses.

Je veux aussi exprimer mon désarroi devant la situation politique.

Comment accepter que l'Europe se déchire et soit incapable d'organiser la solidarité pour aider les pays de premier accueil comme la Grèce, l'Italie ou la Slovénie ? Comment accepter que, pour beaucoup, la solution soit le repli sur soi pour protéger nos richesses et notre confort à l'abri de frontières illusoire ?

Et que dire de ces murs et de ces barbelés qui à nouveau surgissent partout en Europe, 25 ans seulement après la disparition du rideau de fer. Les choses ne sont pas simples.

Tout s'entremêle : la géopolitique, les filières mafieuses, le terrorisme, les réfugiés l'immigration légale et l'immigration illégale... Mais dans notre pays, le débat sur l'immigration est totalement biaisé depuis des décennies par les postures, les fantasmes, les amalgames...

Mais aussi par le déni des réalités. Même les chiffres avancés par les uns et les autres font l'objet de manipulations. Et les solutions extrêmes inspirées par la bêtise et la xénophobie se fracassent sur les postures naïves de ceux qui refusent de voir les réalités douloureuses. Pour combattre les extrêmes, il faut organiser le débat public et confronter les opinions sur les vraies questions : l'identité, les valeurs, la culture, la laïcité, les enjeux économiques, l'emploi, la sécurité...

Il faut accepter d'écouter l'autre, celui qui exprime un point de vue différent.

Dans notre section, nous avons convenu que l'avis serait pour l'essentiel consacré à la dimension internationale et européenne des migrations. Les questions épineuses ont été effleurées. Sans plus.

C'était un choix.

Mais cet avis, que je voterai, a l'immense mérite d'exister.

Il permet de clarifier les termes du débat, de mettre un peu de rationalité dans la réalité des migrations internationales, d'aborder la question des politiques européennes et de faire quelques recommandations dans ce domaine.

Et il permet surtout à notre assemblée d'entrer progressivement dans ce vrai débat public nécessaire et urgent.

Notre assemblée doit poursuivre ce débat au cours de la prochaine mandature.

Merci à Olivier Kirsch, à notre président Yves Veyrier et à toute notre section d'avoir osé aborder la question des migrations, même très partiellement ».

**M. Aschieri** : « Dans un passage célèbre de son *Projet de paix perpétuelle*, Emmanuel Kant affirmait que la Terre étant une sphère, elle ne permet pas aux hommes « de se disperser à l'infini », mais les contraint, malgré tout, à supporter leur propre coexistence, « personne, à l'origine, n'ayant plus qu'un autre le droit de se trouver en un endroit de la Terre qu'à un autre ». De là découlait pour lui le devoir d'hospitalité.

Si je fais cette citation ce n'est pas par souci de pédantisme mais parce qu'il me semble qu'elle est toujours d'actualité et que plus que jamais elle nous indique la hauteur de vue avec laquelle nous devons considérer la question des migrations ou plus exactement des mobilités humaines.

Et le premier mérite de ce projet d'avis est d'avoir choisi un point de vue et une focale qui rompent avec les visions myopes ou faussement techniques et avec les instrumentalisation politiques pour nous faire percevoir la juste mesure, la complexité et la flexibilité des phénomènes migratoires. Trop souvent en effet on utilise des termes tels que « flux », « appel d'air »... qui nous font oublier qu'il s'agit non pas de phénomènes physiques ou mécaniques que l'on gère avec des vannes et des tuyaux mais de phénomènes humains inscrits dans une histoire, une géographie, une société..., qui sont par conséquent fondamentalement complexes et évolutifs, et qu'il faut traiter comme tels.

En second lieu, représentant de notre Conseil au sein de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, je ne peux que me réjouir de constater que l'avis préconise une politique globale et cohérente autour de deux axes majeurs : les droits de l'Homme et les politiques de développement. Et je me félicite qu'il prône en Europe des démarches solidaires fondées là aussi sur le respect des droits qu'affichent les textes fondamentaux de l'Union et que les propositions d'évolution des textes qu'il contient allient la nécessité d'une politique cohérente et maîtrisée avec le souci d'un traitement humanitaire.

Permettez-moi cependant d'exprimer quelques regrets, par exemple celui qu'en matière de politiques de développement la nécessité de veiller à une éducation de qualité ne soit pas plus

explicitement mentionnée ; de même si le texte mentionne en des termes forts la situation des migrants à Calais, reprenant l'avis de la CNCDH de juillet dernier, je regrette qu'il ne s'interroge pas plus, s'agissant de relations internationales, sur les accords bilatéraux qui font que la France joue pour un pays étranger, le Royaume-Uni, le rôle ingrat de garde-frontière et aboutissent de facto à créer une zone de non droit.

Il n'en reste pas moins que ce texte constitue une contribution importante et courageuse de notre assemblée pour éclairer le débat public avec une démarche qui ne peut que l'honorer. Je le voterai donc ».